

LE SYNDICAT MIXTE DU PORT DE DIEPPE

RECRUTE

AGENTS SAISONNIERS POUR L'ACTIVITE PLAISANCE H/F

REF : SMPD/RH

Missions :

Le Port de Dieppe est géré par un Syndicat Mixte regroupant quatre collectivités : la Région Normandie, le Département de Seine Maritime, la Communauté d'Agglomération Dieppe Maritime et la Ville de Dieppe.

En tant qu'autorité portuaire, le Syndicat Mixte a vocation à gérer et développer le Port de Dieppe dans ses différentes composantes : commerce, transmanche, pêche, plaisance, réparation navale et maintenance pour l'éolien en mer.

Le SMPD compte aujourd'hui 110 agents dont l'activité est organisée autour de la Direction Générale avec :

- Des fonctions techniques comprenant 85 agents qui regroupent les services d'exploitation pour les activités (pêche, plaisance, commerce, transmanche, réparation navale, exploitation des ponts), les services de maintenance, les fonctions techniques d'appui à l'autorité portuaire programmation et conduite d'opérations, d'études techniques et maîtrise d'œuvre, informatique, de bathymétrie et suivi des ouvrages fixes.
- Des fonctions administratives qui regroupent des fonctions administratives d'appui à l'autorité portuaire dont le service des finances, des fonctions d'appui à la direction et le service des ressources humaines.

Pour l'activité plaisance, il convient de compléter l'équipe par 9 agents saisonniers polyvalents, assurant des tâches administratives et/ou techniques :

- 6 saisonniers à temps pour les mois de juillet et août
- 1 saisonnier à temps non complet (20H/semaine) pour le mois de juin (vendredi à dimanche)
- 3 saisonniers à temps non complet (20H/semaine) pour les mois de juillet et août

A cette fin, les agents seront chargés, sous l'autorité du maître de port du Syndicat Mixte, et selon le poste de saisonnier occupé, de :

- Accueillir, renseigner et assister les plaisanciers,
- Placer et pointer les visiteurs,
- Assurer le secrétariat,
- Assurer l'entretien courant du port de plaisance et du port à sec (pontons, bords à quais, sanitaires...)
- Aider à la manutention lors des opérations de grutage (sortie, mise à l'eau, calage des bateaux de l'eau)
- Assurer les manœuvres pour les entrées et les sorties de bateaux.

Les candidatures sont reçues jusqu'au 28 avril 2017 par lettre motivée avec CV à :

Par lettre motivée avec CV

**Monsieur le Président
Syndicat Mixte
du Port de Dieppe
24 quai du carénage
CS 40213
76 201 DIEPPE CEDEX
www.portdedieppe.fr
syndicatmixte@portdedieppe.fr**

**Renseignements auprès de
Christine Rocher
02 35 06 86 15**

Profil :

Aisance relationnelle, connaissance de la région,
Maîtrise de l'anglais oral,
Avoir une expérience professionnelle dans une activité portuaire,
Etre polyvalent,
Permis bateau serait un plus,
Possibilité de travailler le week-end et jours fériés.

Conditions d'emploi :

- Agents non titulaires de droit public en saison.
- Adjointes techniques ou administratifs
- Durée : contrats de un ou deux mois de 20H/semaine minimum